

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE LA SANTE ET DES  
AFFAIRES SOCIALES

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE  
PUBLIQUE

62/II09 du 25/11/1982  
DECRET N° 81-017 /MSAS/DGSP/DS.F/SP.2  
portant titularisation et nomination au  
titre de l'année 1981 de certains fonction-  
naires Stagiaires des cadres de la Catégorie  
A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé  
Publique) de la République Populaire du  
Congo (En tête: Mademoiselle BASSOUMBA  
BITSINDOU Chantal-Marie Etienne).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

ISAS:

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u la loi 25-30 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47  
de la Constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonction-  
naires des cadres de la République Populaire du Congo;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la garde  
des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;  
(/u le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunéra-  
tions des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;  
(/u le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;  
(/u le décret n° 63-81/FP/BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans  
lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonction-  
naires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;  
(/u le décret n° 65-44 du 12 Février 1965 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret 63-376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut commun des  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I de la Santé Publique de la République  
Populaire du Congo

DRP.

(/u le décret n° 65-50 du 16 Février 1965 fixant le statut commun des  
cadres administratifs de la Santé Publique de la République Populaire du Congo;

DB.

(/u le décret n° 74-470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements  
indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier  
Ministres, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Mem-  
bres du Conseil des Ministres;

(/u le rectificatif n° 81-016 du 26 Janvier 1981 au décret n° 80/644  
du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le décret n° 81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux inérimés des  
Membres du Gouvernement;

DCF.

(/u les procès-verbaux de la Commission Administrative Paritaire d'avan-  
cement réunie à Brazzaville, le 30 Mars 1982

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Les fonctionnaires stagiaires des Cadres de la Catégorie A Hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République Populaire du Congo, dont les noms suivent sont titularisés dans leurs grades et nommés comme suit: -

a) ADMINISTRATEUR DE SANTE

Au 1er échelon - indice 830 - ACC = Néant

Mlle - BASSOUMBA-ETSINDOU Chantal-Marie-Stienne, p.c. du 6/5/81- DGSP B/ville

b) M E D E C I N S

Au 4ème échelon - indice 1110 - ACC = Néant

Mr. - MAKAYA Jean, p.c. du 24/10/81 - Hôpital Général Brazzaville

Mme. - MOLONGO née FBOYC Albertine, p.c. du 19/2/81 - Hôpital Général B/ville

c) P H A R M A C I E N S

Au 4ème échelon - indice 1110 - ACC = Néant

Mme. - SANGOU TRILLAND née ZOMAMBOU-BONGO Lucienne, p.c. du 10/11/81-Hôp.Gl.B/ville

Mr. - LOUHOUAMOU Pierre, p.c. du 16/12/81 - Hôpital Général Brazzaville

d) CHIRURGIENS-DENTISTES

Au 4ème échelon - indice 1110 - ACC = Néant

MM. - FINKA Adrien, p.c. du 10/10/81 - Hôpital Général Brazzaville

- NDANG Dominique, p.c. du 22/11/81 - Hôpital Général Brazzaville

ARTICLE 2.- Le présent décret, qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, le 26 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et des  
Affaires Sociales

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances

Pierre-Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA

Itaï Bamba LEKOUNZOU

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale

Bernard COMLE MATSONA

AMPLIATIONS :

DGT.....14  
MF.....1  
DB.....1  
DCF.....  
NS/S.....